

**Grenoble Esplanade –
Phase « Etat des lieux et enjeux »
Contribution du Groupe de Travail « Proximité » n°1**

Ville de Grenoble

28/06/2016

La réunion du Groupe de Travail « Proximité » s'est tenue le 28/06/2016 à 20h à la Maison du Projet Grenoble Esplanade, située au 8 boulevard de l'Esplanade à Grenoble.

Participants

Animateurs

- Boëlle Adélaïde, architecture in vivo, équipe HDZ
- Indjoudjian Aurélien, agence HDZ
- Mahé Erwan, Responsable service Prospective Urbaine / Directeur de projet Esplanade de projet Esplanade, Ville de Grenoble

Observateurs actifs, membres volontaires des CCI

- Cocatrix Sébastien, CCI B
- Laget Guillaume, CCI C
- Vagnard Audrey, CCI B

Présents

- Benyoud Modan, Association des Amis et Résidents de l'Esplanade (AARE)
- Bertrand Nathalie, AARE
- Delays Yves, Union des Commerçants et Professionnels de l'Esplanade (UCPE)
- Drahé Patrick, Association des Habitants du Quartier de l'Esplanade (AHQE)
- Ducommun Pierre-André, UCPE
- Guichard Christiane, La Casamaures
- Perroud Marc, La Casamaures

Déroulement du Groupe de travail

Le groupe de travail s'est déroulé en 2 étapes

1. **Rappel du contexte et de la méthode de co-construction** – environ 1h
2. **Atelier 1 : quelles priorités pour le futur projet ?** – environ 1h

1. Le contexte et la méthode de co-construction

Résumé de la présentation de l'agence HDZ – le diaporama complet est annexé au présent document

Périmètre du projet et objectifs d'aménagement

La réflexion du projet s'inscrit dans un **périmètre de 21 ha** allant de la Porte de France à la limite de St-Martin-le-Vinoux, et des berges de l'Isère aux coteaux habités en contrebas de la Bastille.

Les propositions du concepteur urbain et de la co-construction sont cadrées par des objectifs généraux définis par la municipalité, les « invariants d'aménagement » :

- Maintien de l'espace public au cœur de la grande esplanade, réduisant ainsi le programme de construction de l'opération et confirmant sa vocation historique d'accueil évènementiel.
- Pacification de la RN481 et la Porte de France
- Renforcement des trames bleues et vertes de l'agglomération.
- Construction d'immeubles neufs comprenant notamment du logement social et de l'accession sociale dans les secteurs actuellement urbanisés du quartier
- Favoriser la réhabilitation des immeubles existants
- Insérer les nouvelles constructions dans le paysage urbain existant
- Créer une passerelle sur l'Isère réservée aux piétons et aux cycles
- Valoriser et développer l'artisanat, le commerce et les services
- Réduire le stationnement sur la grande Esplanade

Le dispositif de co-construction proposé

De nombreux outils de co-construction ont été ou vont être mis en place. Ils visent à **mettre à disposition du public les propositions des concepteurs**, mais également à **récolter les avis et idées du public** pour que les concepteurs en tiennent compte à toutes les étapes du projet.

Les outils à destination du grand public

- **Les ateliers et présentations publiques** : ces temps publics alterneront des temps de réunion plénière et des ateliers en groupes réduits pour permettre à chacun de prendre la parole (cf après-midi du 24 avril)
- **Les permanences hebdomadaires à la Maison du projet** : l'équipe de conception et les services tiennent des permanences un après-midi par semaine
- **La tournée du triporteur** : le triporteur vise à aller à la rencontre des grenoblois sur les grands espaces publics de la Métropole pour récolter leur avis.
- **Le site internet grenoble-esplanade.fr** : le site met à disposition du public tous les documents du projet, et proposera des enquêtes en ligne et des outils de visualisation pédagogiques. Une page Facebook a également été créée.
- **Les chantiers participatifs** : dans l'objectif de préfigurer certaines propositions des scénarios et du plan-guide, des chantiers ouverts à tous seront organisés. Les aménagements temporaires construits avec les habitants permettront de tester à échelle 1 dans le quartier les idées dessinées sur plan.

Les Groupes de Travail

Afin de travailler avec les associations et les experts, **trois Groupes de Travail** ont été constitués :

- Un à l'échelle du quartier regroupant des citoyens et acteurs du quartier
- Un autre à l'échelle de la ville et de la Métropole permettant d'aborder la question du devenir de ce quartier au regard de problématiques élargies
- Un autre associant des experts (universitaires, institutionnels) pour apporter un éclairage alternatif aux réflexions des acteurs locaux

Ces groupes de travail produiront des contributions qui alimenteront les Ateliers Publics de co-construction. L'objectif qui leur est proposé n'est pas de produire un avis unique sur telle ou telle composante, mais de **fournir des analyses et des propositions à même d'améliorer la qualité du projet sur le fond.**

Chaque groupe de travail se retrouvera par la suite à **l'automne** (2 réunions) pour travailler sur les scénarios proposés par l'équipe HDZ en septembre lors d'une rencontre publique, puis début 2017 (2 réunions) pour travailler sur le Plan-Guide du quartier.

Pour garantir la transparence et le travail de retranscriptions des échanges et des avis des 3 groupes de travail, les **CCI ont été invités à participer à la démarche d'observateurs actifs.** Il leur a été proposé d'assister à l'ensemble des groupes de travail afin de :

- Vérifier que les compte-rendus des réunions relatent correctement des débats
- Participer aux comités de pilotage en tant que rapporteurs des groupes de travail

Remarques générales des participants

- **Le nord du secteur est un espace qui relève d'enjeux métropolitains :** en tant qu'entrée de ville, son évolution impactera la commune de St Martin-le-Vinoux, et plus particulièrement la Casamaure. Il est précisé par la Ville que les élus de la Métropole sont intégrés au comité de pilotage.
- **L'abandon du précédent projet ne signifie pas qu'il ne contenait aucun élément intéressant.** Dans le cadre de la présente démarche et de ses objectifs, l'intégration des « bonnes idées » de l'ancien projet doit rester possible.
- Une partie des participants regrette que le grand nombre de réunions menées en 2015 dans le cadre du comité de l'Esplanade se soit trop focalisé sur la méthode et non pas sur le fond. Le fait d'aborder des objectifs et non pas des propositions dans le présent groupe de travail peut donner l'impression de stagner. Cependant, **les participants conviennent qu'il est désormais temps de faire avancer le projet pour rapidement discuter de propositions concrètes.**

Précisions apportées suite aux questions des participants

Suite aux questions des participants, quelques points sont explicités par le concepteur HDZ et la Ville de Grenoble :

- **Pourquoi les Unions de quartiers ne sont-elles pas présentes dans ce groupe de travail « Proximité » :** Les Unions de quartiers ont été invitées à participer dans le cadre du groupe de travail « Ville et Métropole », de par leur rayonnement plus large que le périmètre du projet.

- **Pourquoi les propriétaires privés ne sont-ils pas directement associés à la démarche ? Une procédure d'expropriation (DUP) sera-t-elle engagée ?**

La co-construction du projet est actuellement au stade de la définition des intentions d'aménagement, et vise à imaginer le devenir du quartier à l'horizon 15-20 ans. Les scénarios proposeront des partis-pris différenciés d'intervention sur les parcelles privées.

Les modalités de mise en œuvre réglementaire et opérationnelle – dont les interventions sur les parcelles privées (incitation réglementaire ou action directe des institutions publiques) - seront établies après le choix d'un Plan-Guide en 2017.

- **Depuis une quinzaine d'années, deux projets ont déjà été annulés suite à un changement de majorité politique. Comment être sûrs de la pérennité du projet en cours d'élaboration ?**

Le temps nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet urbain (a minima 10 ans) est beaucoup plus long que le rythme des échéances politiques. Le risque de remise en question par les changements politiques est malheureusement inhérent à tout projet urbain, d'autant plus que le projet de l'Esplanade est nécessairement politique compte-tenu de ses enjeux et de ses invariants.

Cependant, le choix de co-construire le projet en lien étroit avec les habitants augmente ses chances d'être accepté par le plus grand nombre, et donc moins susceptible d'être remis en question plus tard par d'autres majorités.

Pour que le projet ne soit pas balayé à chaque changement politique, il est également nécessaire de tenir compte des conclusions les plus importantes des précédents projets.

- **Les riverains devraient avoir une importance plus grande que les autres dans le processus décisionnel : pourquoi ne pas avoir hiérarchisé l'importance des groupes de travail ? Pourquoi une présence directe des Groupes de Travail en comité de pilotage n'est-elle pas prévue ?**

Les Groupes de Travail sont une instance importante de la co-construction, ils visent à alimenter le projet sur le fond en produisant des contributions qui identifient des problèmes et les points de convergence, afin de favoriser l'émergence d'un compromis. Cependant, il ne s'agit pas d'une instance de co-décision : les décisions finales appartiendront aux élus dans le cadre du comité de pilotage.

Dans ce cadre, les CCI y participeront en tant qu'observateurs / rapporteurs, pas en tant que décideurs.

Pour autant, les élus ont tout intérêt à prendre en compte les contributions des Groupes de Travail et devront en rendre compte au public s'ils les ignorent.

- **Le périmètre du projet est-il figé ?**

Le périmètre de 21 ha présenté correspond à un périmètre de réflexion qui, par définition, n'est pas figé. La réflexion de l'équipe prend en compte des secteurs comme la Bastille ou l'interface avec la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Le périmètre opérationnel n'est pas encore défini. Il ne le sera qu'après la phase scénario, quand les orientations du projet se préciseront dans leur aspect spatial.









Atelier : quelles priorités pour le projet de transformation de l'Esplanade ?

L'objectif de l'atelier est de synthétiser les propositions faites précédemment (Comité de l'Esplanade, Atelier publics du 24 avril), en proposant aux participants de hiérarchiser les différents enjeux ayant été cité auparavant. Une liste d'enjeux est proposée aux participants, il est proposé à chacun de choisir individuellement les 3 trois enjeux lui paraissant les plus prioritaires et les 3 enjeux les moins prioritaires

Les priorités choisies par les participants :

Le choix des participants de l'atelier est présenté ci-dessous :

Légende :  Enjeu le plus prioritaire  Enjeu le moins prioritaire

A • Créer dans le quartier un vaste lieu de respiration permettant de nouvelles activités (loisirs, verdure, sport..)	
B • Construire et rénover l'existant pour valoriser et développer l'identité du quartier	
C • Favoriser de nouveaux usages événementiels pour la grande esplanade (culture, marchés...)	
D • Renforcer l'offre et l'animation commerciale	
E • Créer une offre de services publics de proximité	
F • Créer un quartier dense et mixte pour renouveler l'image de la métropole	
G • Repenser la place de l'automobile dans le quartier	
H • Trouver un équilibre financier acceptable pour les collectivités	

Les trois enjeux les plus prioritaires pour les participants du GDT Proximité sont :

- **Créer dans le quartier un vaste lieu de respiration permettant de nouvelles activités (loisirs, verdure, sport...)**
- **Construire et rénover l'existant pour valoriser et développer l'identité du quartier**
- **Repenser la place de l'automobile dans le quartier**

Les deux enjeux les moins prioritaires pour les participants du GDT Proximité sont :

- **Créer un quartier dense et mixte pour renouveler l'image de la métropole**
- **Equilibrer le bilan financier pour la collectivité**

Priorités : les points de consensus

- Créer dans le quartier un lieu de convergence pour les habitants

Le secteur de l'Esplanade n'est actuellement pas doté d'un espace public de proximité où les habitants pourraient se retrouver (par exemple une petite place). Le projet pourrait créer un tel espace, qui pourrait être accompagné par la création de petits commerces.

- Développer les espaces verts

La plupart des participants s'accordent sur l'importance de développer les espaces verts pour améliorer la qualité de vie du quartier. Trois espaces sont identifiés comme « poumons verts » potentiels du quartier :

- **La Bastille** est évoquée par la plupart des participants comme un espace vert à sanctuariser du fait de son patrimoine historique, naturel et touristique ainsi que l'attractivité importante permise par le tram. Certains proposent que le projet intègre de nouveaux cheminements et de nouvelles activités (ex : voies d'escalade sur les murailles, valorisation des fortifications)
- **L'Esplanade** elle-même est présentée comme un espace susceptible d'accueillir une plus grande végétalisation.
- **Les berges de l'Isère** sont également des espaces auxquels les participants souhaitent accéder plus facilement.

- Réduire l'impact de la Foire des rameaux sur le quartier

La foire des Rameaux est pour l'ensemble des participants une source importante de nuisances qui perturbe le fonctionnement du quartier (bruit, baisse de la fréquentation des commerces qui impacte le fonctionnement économique des commerces, bouleversement du stationnement). Il s'agit également d'une forte contrainte sur le projet urbain qui interdit à la fois la construction et l'aménagement d'espaces paysagers et de mobilier urbain sur la grande Esplanade.

Certains participants ne souhaitent pas maintenir à long terme la foire sur l'Esplanade. Comme la foire est considérée comme un invariant du projet, des solutions doivent être trouvées pour réduire les nuisances induites sur le quartier. Par ailleurs, des aménagements mobiles sont souhaités pour permettre d'autres usages sur l'Esplanade quand la foire n'y est pas.

Priorités : les points de débat

- Faut-il maintenir le flux automobile de transit au sein du quartier ?

La question de la pacification des flux au sein du quartier est un important point de débat entre les participants. Les flux automobiles sont en effet porteurs d'enjeux contradictoires pour la vie actuelle et future du quartier :

- **Les flux et la capacité à stationner facilement sont générateurs d'activité commerciale** pour le quartier. Ce fait est renforcé par la faible densité résidentielle du secteur, qui n'a pas la taille critique suffisante pour faire vivre des commerces en nombre suffisant. Dans cette perspective, réduire les flux apparaîtrait comme un facteur de déséquilibre pour l'armature commerciale du quartier.
- **Mais les flux sont aussi générateurs de nuisances directes comme le bruit et la pollution.** Et également de nuisances indirectes : de fortes emprises dédiées à la route, le fort impact du

stationnement sur l'espace public, la faible qualité esthétique des emprises d'activité telles que les garages ou la discothèque. Ces nuisances affectent la qualité de vie du quartier et réduisent son attractivité.

Selon leur positionnement quant au rôle des flux automobiles, les participants ont des attentes très différentes quant à l'évolution du stationnement sur le quartier, la gestion des flux et la création de nouveaux espaces publics et paysagers. Les fonctions à développer sur l'Esplanade suscitent le débat : défendue sans réserve par certains, la sanctuarisation de l'Esplanade doit pour d'autres ne pas se faire au détriment de la vie du quartier et des flux de passage.

Par ailleurs, les avis sont partagés sur le fait que ce soient les commerces ou les équipements publics qui peuvent créer l'attractivité pour le quartier, faute d'une taille critique suffisante.

- **Quel franchissement de l'Isère ?**

La création d'un nouveau franchissement de l'Isère apparaît comme un aspect important du projet. Cependant, certains participants considéreraient comme pertinent de ne pas se limiter à une passerelle piétonne, et de créer un véritable pont permettant la circulation automobile vers le secteur Jean Macé et la Presqu'Île pour éviter la congestion au niveau de la Porte de France (le pont suivant en aval, le Pont d'Oxford, étant très éloigné). La création d'un pont faciliterait la reconquête des berges grâce au report de la circulation

- **L'îlot Peugeot :**

L'îlot Peugeot qui va être construit est source de vastes critiques : il n'y a pas de vie, il manque une place. La Ville rappelle que le projet de l'îlot Peugeot est une opération déjà partie qui est héritée des anciennes réflexions menées sur le secteur. Sa construction débutant fin 2016, il doit aujourd'hui être intégré comme tel au projet de quartier pour que les aménagements à venir garantissent sa bonne insertion.

- **L'équilibre financier du projet**

L'équilibre financier du projet est une inquiétude forte pour certains participants. Mais il est considéré comme un enjeu moins prioritaire par certains.